

Cette publication nest pas publiée

Rubrique: Poursuites pour dettes

Sous-rubrique: Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite

Date de publication: SHAB, KABVS - 19.06.2020

Numéro de publication: SB01-0000001274

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites du district de Sion, Rue des Vergers 1, 1950 Sion

Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite Jean-André FAVRE

Débiteur(s):

Jean-André FAVRE

Date de naissance: 19.06.1938

Rue Saint-Amour 5

74100 Ambilly

Pays: France

Objet(s) à vendre aux enchères:

- Part de copropriété N° 8794-1, quote-part : 1/2 de la parcelle N° 8794, plan N° 99, nom local : "MAURIFER", commune de Sion secteur Sion, surface totale : 753 m2, mensuration fédérale, forêt : 753 m2, Estimation de l'office selon rapport d'architecte : Fr. 106.00

- Part de copropriété N° 1177-3, quote-part : 1/3 de la parcelle N° 1177, plan N° 2, nom local : "Chamoson", commune de Sion secteur Les Agettes, surface totale : 2'808 m2, mensuration fédérale, * jardin : 1 m2, * route, chemin : 29 m2, * forêt dense : 1'355 m2, * pré, champ : 1'423 m2, Estimation de l'office selon rapport d'architecte : Fr. 671.00

- Part de copropriété N° 1839-3, quote-part : 1/3 de la parcelle N° 1839, plan N° 4, nom local : "Les Tornettes", commune de Sion secteur Les Agettes, surface totale : 9'500 m2, mensuration fédérale, * forêt dense : 4'529 m2, * pré, champ : 4'971 m2, Estimation de l'office selon rapport d'architecte : Fr. 2'283.00

- Parcelle N° 1730, plan N° 24, nom local : "Freity", commune de Sion secteur Salins, surface totale : 1'521 m2, forêt dense : 1'521 m2, Estimation de l'office selon rapport d'architecte : Fr. 610.00

- Parcelle N° 2055, plan N° 26, nom local : "Les Coudreys" commune de Sion secteur Salins, surface totale : 1'329 m2, pré champ : 3 m2, forêt dense : 1'326 m2, Estimation de l'office selon rapport d'architecte : Fr. 536.00

- Parcelle N° 382, plan N° 11, nom local : "Les Tsamorés", commune de Sion secteur Les Agettes, surface totale : 900 m2, mensuration fédérale, * pré-champ : 900 m2, Estimation de l'office selon rapport d'architecte : Fr. 3'608.00

- Parcelle N° 565, plan N° 13, nom local : "Les Plans Ruis", commune de Sion secteur Les Agettes, surface totale : 1'360 m2, mensuration fédérale, * autre surface verte : 28 m2, * autre revêtement dur : 56 m2, * pré, champ : 1'276 m2, Estimation de l'office selon rapport d'architecte : Fr. 5'453.00

- Parcelle N° 1315, plan N° 2, nom local : "Les Lagettes", commune de Sion secteur Les Agettes, surface totale : 717

m2, mensuration fédérale, * forêt dense : 717 m2, Estimation de l'office selon rapport d'architecte : Fr. 288.00

- Parcelle N° 1339, plan N° 2, nom local : "Les Lagettes", commune de Sion secteur Les Agettes, surface totale : 745 m2, mensuration fédérale, * forêt dense : 17 m2, * pré, champ : 728 m2, Estimation de l'office selon rapport d'architecte : Fr. 1'175.00

- Parcelle N° 1844, plan N° 4, nom local : "Les Tornettes", commune de Sion secteur Les Agettes, surface totale : 44 m2, mensuration fédérale, * pré-champ : 44 m2, Estimation de l'office selon rapport d'architecte : Fr. 70.00

Vente aux enchères

Le 09.07.2020 à 10:00 heure, Salle N° 5 de l'Espace Porte-de-Conthey, Rue de Conthey 20 à 1950 Sion

Remarques juridiques:

Les conditions de vente, l'état des charges, l'état descriptif, le plan de situation et le rapport d'expertise seront à la disposition de tous les intéressés, au bureau de l'office des poursuites dès le 24 juin 2020.

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).

Pour autant qu'elles ne soient pas constatées par les registres publics, les prétentions non annoncées dans le délai imparti sont exclues de la participation au produit de la vente. De même, les créanciers nantis de titres de gage doivent annoncer leurs créances garanties par nantissement. Référence est par ailleurs faite aux conditions de mise aux enchères.

Publication selon les art. 133, 134, 135, 138 LP; art. 29 de l'ORFI du 23 avril 1920.

Les parts de copropriété Nos 1177-3 et 1839-3 sont soumis à la LDFR.

Les copropriétaires des parcelles N° 1177, 1839 et 8794 au bénéfice d'un droit de préemption légal pourront faire valoir leur droit à l'enchère uniquement (art. 60a ORFI).

Date de dépôt des conditions de vente et de l'état des charges: à partir du 24.06.2020

L'état des charges déposé le 28 février 2020 est déjà en force.

Point de contact:

Offices des poursuites et faillites du district de Sion
Rue des Vergers 1
1950 Sion

Remarques:

Les informations sur la vente aux enchères peuvent être consultés sur le site internet des offices des poursuites et faillites du canton du Valais à l'adresse www.vs.ch/web/spf/encheres. Les enchérisseurs devront être en possession d'une pièce d'état civil, et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce.

Les montants à payer à l'enchère seront mentionnés dans les conditions de vente et se feront de la manière suivante : 1) à l'enchère : en espèce jusqu'à Fr. 100'000.- le solde au moyen d'une garantie bancaire irrévocable et illimitée dans le temps. Les chèques, attestations de financement, relevés de compte ou autres documents similaires ne sont pas acceptés.

2) avant l'enchère : par consignation du montant total de l'avance sur le CCP 19-230-8 de l'office des poursuites. Le solde du prix de vente doit être payé dans le mois avec intérêts à 5% dès le jour de la vente.

Les lots des parcelles vendues en bloc seront déterminés par les conditions de vente.